

COMMUNIQUÉ FINANCIER

RESULTATS ANNUELS 2024



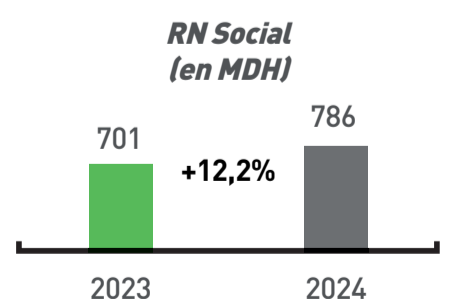
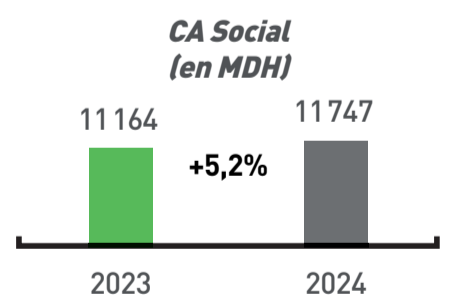
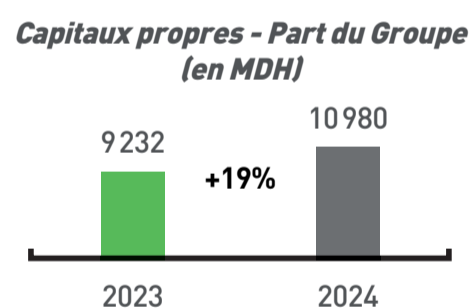
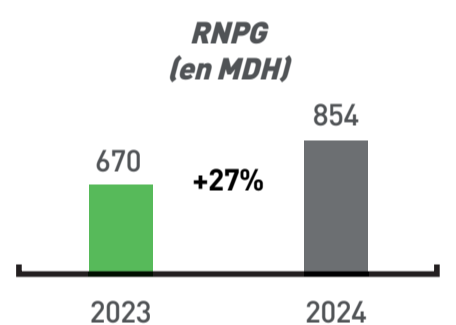
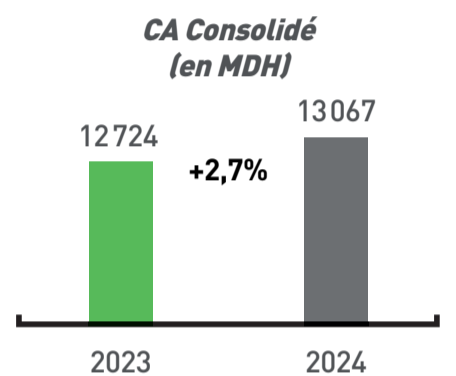
تأمين الوفاء
Wafa Assurance

Source de confiance

Croissance de l'activité portée aussi bien par l'activité Vie que par l'activité Non-vie au Maroc et à l'international.

Résultats en hausse suite à l'amélioration des indicateurs techniques et financiers au Maroc et à l'international.

Le Conseil d'Administration de Wafa Assurance s'est réuni le jeudi 13 mars 2025, sous la Présidence de Monsieur Boubker JAI, en vue d'examiner l'activité de la compagnie et d'arrêter les comptes au 31 décembre 2024.



Résultats consolidés^(*)

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires consolidé annuel ressort à 13 067 MDH en hausse de 2,7% portée par la performance réalisée au Maroc sur les activités Non-vie et Prévoyance et par la croissance soutenue à l'international. En intégrant l'activité d'Epargne en Unités de Compte, les primes émises cumulées atteignent 13 727 MDH en croissance de 6,6%.

Le RNPG de l'exercice 2024 ressort à 854 MDH vs 670 MDH en 2023 en hausse de +27,3% impacté par l'amélioration des indicateurs techniques et financiers de l'activité au Maroc combinée à la progression des résultats des filiales à l'international.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 10 980 MDH au 31 décembre 2024 vs. 9 232 MDH en 2023 en hausse de 18,9%.

Le périmètre de consolidation, comprenant Wafa Assurance et ses filiales africaines, n'a connu aucune variation courant 2024.

Résultats sociaux

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires annuel ressort à 11 747 MDH en progression de 5,2% par rapport à 2023.

L'activité Vie s'élève à 6 408 MDH en progression de +2,2%, tirée par la bonne dynamique en Epargne et en Prévoyance.

L'activité Non-Vie progresse de +9,2%, à 5 339 MDH conséquemment à la performance de l'ensemble des branches Non-Vie.

Le résultat Vie s'établit à 559 MDH en progression de 20,7% suite à la croissance de l'activité combinée à l'amélioration des indicateurs techniques et financiers.

Le résultat Non-Vie ressort à 375 MDH en progression par rapport à l'exercice précédent en dehors de l'effet des reprises de provisions sur titres de placement constatées en 2023.

Le résultat net social atteint 786 MDH en progression de 12,2%.

Les fonds propres sociaux s'élèvent à 6 897 MDH en hausse de 4,5%.

Au vu des résultats enregistrés et des perspectives de la compagnie, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 20 Mai 2025 à 11h00, la distribution au titre de l'exercice 2024, d'un dividende de 140 dirhams par action.

Wafa Assurance confirme ainsi son leadership et la solidité de ses fondamentaux, et poursuit le développement de ses activités.

(*) Référentiel transitoire de consolidation correspondant aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'UE et appliquées par Wafa Assurance depuis le 31 décembre 2022.

Lien internet : <https://www.wafaassurance.ma/fr/compagnie-assurance-maroc>



تامين الوفاء
Wafa Assurance

RÉSULTATS ANNUELS 2024

ETAT B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

TABLEAU I - SURETES REELLES DONNEES
AU 31/12/2024

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

TABLEAU I - SURETES REELLES RECUS
AU 31/12/2024

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Prêts hypothécaires	30 920 734,17	HYPOTHEQUES ET CAUTIONS PERSONNELS		IMMOBILIER	18 113 967,9
Prêts nantis	7 789 209,77	NANTISSEMENT			4 044 556,2

ETAT B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (AU 31/12/2024)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions		
- Valeurs remises aux cédantes		
- Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	0,00	0,00

(1) dont engagements à l'égard d'É/Se liées

ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions		
- Valeurs remises par les réassureurs		
- Autres engagements reçus		
TOTAL	0,00	0,00

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - COMPTES SOCIAUX

forvis
mazars

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca -Maroc

pwc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

Wafa Assurance

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES COMPTES ANNUELS SOCIAUX PROVISOIRES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'article 114 de la circulaire ACAPS n°01/AS/19 du 2 janvier 2019 telle que modifiée et complétée, relatives à la publication d'informations par les entreprises d'assurances et de réassurance, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société Wafa Assurance S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et les états d'informations complémentaires indiqués au niveau de la circulaire précitée, relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 6 896 914 338,73 dont un bénéfice net de MAD 785 771 814,36 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Wafa Assurance arrêtés au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 25 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars

76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 23

Taha Ferdaous
Associé

PwC Maroc

Mohamed Rqibate
Associé

Filiale d'Attijariwafa bank



RÉSULTATS ANNUELS 2024

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF (en KDH)	31/12/2024	31/12/2023
Ecart d'acquisition	4 658	4 658
Autres actifs incorporels	150 757	135 746
Actifs incorporels	155 415	140 404
Immobilier de placement	1 275 146	1 212 895
Placements financiers	57 645 686	51 690 910
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 581 188	1 131 704
Investissements dans les entreprises associées ou co-entreprises		
Placements des activités d'assurance	60 502 020	54 035 509
Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	2 170 995	2 375 559
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	243 757	243 861
Participation aux bénéfices différée active	2 819	2 862
Impôts différés actifs	16 345	30 342
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	3 471 813	2 852 983
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	344 108	269 175
Créances d'impôt exigible	785 507	749 191
Autres créances	3 487 203	2 996 228
Autres actifs	8 351 552	7 144 643
Actifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 036 590	1 018 860
Total Actif	72 216 572	64 714 974

PASSIF (en KDH)	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	350 000	350 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	0
Réserves consolidées	9 776 663	8 212 005
Résultat net consolidé - Part Du Groupe	853 761	670 499
Capitaux propres-part du groupe	10 980 425	9 232 504
Participations ne donnant pas le contrôle	297 093	276 585
Capitaux propres	11 277 518	9 509 089
Dettes de financement	110	3 836
Provisions pour risques et charges	209 941	151 291
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	48 424 372	45 876 087
Passifs relatifs à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 581 188	1 131 704
Participation aux bénéfices différée passive	3 242 403	1 656 075
Passifs techniques	53 247 962	48 663 866
Impôts différés passifs	2 255 336	1 215 654
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	1 415 674	969 153
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	876 748	899 675
Dettes d'impôt exigible	722 511	761 803
Dettes financières représentées par des titres	110 710	517 768
Autres dettes	2 100 062	2 022 839
Autres passifs	5 225 705	5 171 238
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Total Passif	72 216 572	64 714 974

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2024	31/12/2023
Primes émises	13 067 306	12 724 122
Variations des primes non acquises	- 99 813	- 29 866
Primes acquises	12 967 493	12 694 256
Produit des autres activités	70 252	74 229
Produits nets des placements	2 064 603	1 654 487
Plus ou moins-values réalisées et variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la JV par résultat	94 174	54 367
<i>Dont la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré</i>	<i>94 174</i>	<i>54 367</i>
Variation des amortissements et provisions sur placements	- 92 273	- 174 304
Résultat net de placement	2 066 504	1 534 551
Charges techniques des activités d'assurance	- 10 706 272	- 10 716 031
Résultat net des cessions en réassurance	- 876 943	- 535 539
Frais d'acquisition des contrats	- 1 225 735	- 1 081 383
Charges générales d'exploitation	- 1 136 184	- 1 111 998
Autres produits et charges opérationnels	24 622	43 930
Résultat opérationnel	1 183 737	902 014
Charges liées aux dettes de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		
Impôts sur les résultats	- 278 918	- 175 238
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		
Résultat net consolidé	904 819	726 776
Part du groupe	853 761	670 499
Participations ne donnant pas le contrôle	51 058	56 277
Résultat net par action (en MAD)	244	192

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	Exercice 2024.12	Exercice 2023.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	904 819	726 776
Autres éléments du résultat global		
Incidence des écarts de conversion	-24 839	-19 494
Réserves de conversion groupe	-23 210	-14 836
Réserves de conversion hors groupe	-1 629	-4 658
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	2 421 013	1 568 161
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus	-967 976	-628 093
Eléments recyclables en résultat	1 428 198	920 574
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations	-47 281	
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus	18 913	
Eléments non recyclables en résultat	-28 369	
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	1 399 830	920 574
Résultat global de l'ensemble consolidé	2 304 649	1 647 350
Dont intérêts minoritaires	55 776	47 390
Dont Résultat global net - Part du Groupe	2 248 872	1 599 960

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital social et primes d'émission	Réserves non distribuées	Réserve de conversion	Réserves de réévaluation	Ecarts actuariels	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture de l'exercice 2023.12	350 000	6 378 861	16 726	1 310 955		8 056 543	260 873	8 317 416
Ajustement de la situation d'ouverture								
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2023.12	350 000	6 378 861	16 726	1 310 955	0	8 056 543	260 873	8 317 416
Résultat de la période	670 499					670 499	56 277	726 776
Autres éléments du résultat global	60	-14 836	944 236		929 460	-8 887	920 574	
Total des pertes et profits de la période	670 559	-14 836	944 236	0	1 599 959	47 390	1 647 350	
Dividendes versés		-455 445			-455 445	-12 150	-467 595	
Augmentation de capital								
Diminution de capital								
Variation de périmètre	0	-10 042	0	0	-10 042	-18 181	-28 223	
Autres variations	0	41 489	0	0	41 489	-1 347	40 142	
Situation à la clôture de l'exercice 2023.12	350 000	6 625 422	1 891	2 255 191	0	9 232 504	276 585	9 509 089
Situation à l'ouverture de l'exercice 2024.12	350 000	6 625 422	1 891	2 255 191	0	9 232 504	276 585	9 509 089
Ajustement de la situation d'ouverture								
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2024.12	350 000	6 625 422	1 891	2 255 191	0	9 232 504	276 585	9 509 089
Résultat de la période	853 762					853 762	51 058	904 820
Autres éléments du résultat global	0	-23 210	1 446 690	-28 369	1 395 111	4 718	1 399 830	
Total des pertes et profits de la période	853 762	-23 210	1 446 690	-28 369	2 248 873	55 776	2 304 650	
Dividendes versés		-490 000			-490 000	-32 619	-522 619	
Augmentation de capital								
Diminution de capital								
Variation de périmètre	0	-10 953	0	0	-10 952	-2 649	-13 601	
Autres variations	0							
Situation à la clôture de l'exercice 2024.12	350 000	6 978 231	-21 319	3 701 881	-28 369	10 980 425	297 093	11 277 518

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Tableau de flux de trésorerie consolidé	Exercice 2024.12	Exercice 2023.12
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt	1 183 738	902 010
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements	96 083	103 574
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	3 136 205	3 705 330
Variation des frais d'acquisitions reportés	-10 284	-9 975
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	65 586	140 792
Dotations nettes aux autres provisions	18 630	3 445
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur par resultat)	0	0
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	3 306 220	3 943 165
Plus ou moins values nettes sur cessions	-90 624	74 333
Charges liées aux dettes de financement	9 022	11 434
Reclassement des opérations de financement et d'investissement	-81 603	85 767
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	58 820	-9 164
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-329 418	-200 194
Variation des autres actifs et passifs	-762 735	-472 981
Charge d'impôt de l'exercice	-238 058	-203 841
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	3 136 964	4 044 762
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise		-39 576
Cessions et remboursement des obligations	781 589	1 473 921
Cessions des actions et des opcv	1 269 360	16 298 431
Acquisitions des obligations	-386 956	-2 130 756
Acquisitions des actions et des opcv	-4 052 720	-18 926 031
Acquisition des immeubles	-90 698	-36 683
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	1	0
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-110 081	-210 545
Intérêts payés sur dettes de financement	-9 022	-11 434
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-2 598 527	-3 582 672
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-490 000	-455 445
Dividendes payés aux minoritaires	-32 619	-12 150
Variation de capital		
Transactions entre actionnaires (acq / cession)		11 353
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	8 850	77 659
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières		
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-513 769	-378 584
Incidence de la variation des taux de change	-14 497	-12 645
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de la trésorerie	10 171	70 860
Trésorerie d'ouverture	1 017 596	946 736
Trésorerie de clôture	1 027 766	1 017 596
Variation de la trésorerie	10 171	70 860

Filiale d'Attijariwafa bank



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

RÉSULTATS ANNUELS 2024

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 Principes et méthodes

Wafa Assurance SA est une société anonyme, filiale du groupe Al Mada et du groupe Attijariwafa bank. Elle est domiciliée au Maroc et son siège social est situé au 1, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

Le groupe Wafa Assurance a pour principales activités : l'assurance de personnes, de professionnels et d'entreprises.

Les états financiers consolidés de Wafa Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 portent sur la société Wafa Assurance SA et ses filiales, et sur les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint le cas échéant (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 13 mars 2025.

1.1 Référentiel comptable de consolidation

Au 31 décembre 2024, le Groupe Wafa Assurance applique le « référentiel comptable transitoire de consolidation » pour l'établissement des comptes consolidés. Ce référentiel correspond aux normes IFRS dont l'application était obligatoire au 31 décembre 2022, telles qu'adoptées par l'UE et appliquées par le groupe Wafa Assurance pour l'exercice 2022. L'application du référentiel transitoire de consolidation implique la poursuite de l'application en 2024 des normes IFRS 4 et IAS 39, en lieu et place respectivement des normes IFRS 17 et IFRS 9, conformément à l'avis n° 26 du Conseil National de la Comptabilité et tel qu'autorisé par l'ACAPS en date du 4 Août 2023, et ce jusqu'à l'adoption de la norme IFRS 17 par les compagnies d'assurance au Maroc.

1.2 Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Wafa Assurance et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, Wafa Assurance dispose du contrôle ou d'une influence notable.

Conformément aux normes comptables internationales, toutes les entités contrôlées, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif sur une entité est présumé exister lorsque Wafa Assurance est exposée ou a droit aux rendements variables résultant de son implication dans l'entité et si le pouvoir qu'elle détient sur cette dernière lui permet d'influer sur ces rendements.

Le contrôle d'une entité structurée ne s'apprécie pas sur la base du pourcentage des droits de vote qui n'ont, par nature, pas d'incidence sur les rendements de l'entité. L'analyse du contrôle tient compte des accords contractuels, mais également d'autres facteurs.

Lorsqu'il existe un mandat de gestion, l'étendue du pouvoir décisionnel relatif à la délégation de pouvoir au gérant ainsi que les rémunérations auxquelles donnent droit les accords contractuels sont analysées afin de déterminer si le gérant agit en tant qu'agent (pouvoir délégué) ou principal (pour son propre compte).

Le contrôle conjoint s'exerce lorsqu'il existe un partage contractuel du contrôle sur une activité économique. Les décisions affectant les activités pertinentes de l'entité requièrent l'unanimité des parties partageant le contrôle.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

Au 31 décembre 2024, les entités contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale.

Au cas par cas, Wafa Assurance applique l'exemption prévue au paragraphe 18 d'IAS 28 lorsqu'une participation, dans laquelle elle exerce une influence notable, est détenue au regard de contrats participatifs.

Wafa Assurance apprécie également le champ de consolidation des filiales détenues en fonction de leur caractère significatif ou non.

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse un des seuils suivants :

- Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
- Le chiffre d'affaires de la filiale est supérieur à 0,5% du chiffre d'affaires consolidés.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère qualitatif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Wafa Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas le seuil de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

1.3 Règles et méthodes d'évaluation

1.3.1. Passifs techniques

CLASSIFICATION DES CONTRATS

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- Les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;
- Les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire
- Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire : contrats d'épargne en unités de compte sans support dirham et sans garantie plancher.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IFRS 15 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du groupe envers ses salariés.

a. Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le groupe Wafa Assurance, à

l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet et au test de suffisance des passifs.

Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance, nets d'actifs d'assurance (participation aux bénéfices différés actifs, et autres actifs incorporels liés à l'assurance) sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

a.1. Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance se définit comme un risque autre que financier, le risque financier correspondant lui-même à un risque de variation potentielle future d'un taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou d'une autre variable non financière dès lors que celle-ci n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat (il s'agirait sinon d'un risque d'assurance).

→ Les principaux risques d'assurance portent sur la mortalité, la longévité, la morbidité, l'incapacité, la santé, ou encore sur la responsabilité civile et les dommages aux biens.

a.2. Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier.

Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels.

→ Les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire recouvrent principalement les contrats d'épargne en dirhams.

a.3. Contrats hybrides

En application des règles normatives, notamment IFRS 4, les composantes des contrats dits multi-supports émis par le groupe ne sont pas séparées et sont traitées dans le cadre des contrats d'assurance.

b. Contrats d'investissement (IAS 39)

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

Les évaluations ultérieures des contrats d'investissement en unités monétaires sont effectuées à la juste valeur qui correspond à la valeur de rachat par le souscripteur.

COMPTABILISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT COMPORTANT UNE CLAUSE DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DISCRÉTIONNAIRE

Comme l'autorise IFRS 4, les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes retenus par Wafa Assurance en application des normes locales, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 au titre des provisions d'égalisation, de la comptabilité reflet et du test de suffisance des passifs.

c. Passifs techniques des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

c.1. Assurance non-vie

Les provisions techniques des contrats d'assurance non-vie comportent :

- les provisions de sinistres, permettant de couvrir le coût total des sinistres survenus et restant à régler ;
- les provisions relatives à l'acquisition des primes (principalement les provisions pour primes non acquises), permettant de reconnaître dans le résultat d'un exercice les primes relatives aux risques réellement couverts au cours de cet exercice et donc de reporter la part des primes émises au cours de l'exercice qui concerne une période de couverture des risques postérieure à l'exercice en cours.

Les provisions de sinistres résultent d'une part d'une évaluation dossier par dossier des sinistres déclarés mais non payés, et d'autre part d'une estimation des sinistres tardifs. Ces provisions sont minorées des recours. Les provisions pour sinistres tardifs (Incurred But Not Reported - IBNR) correspondent à une estimation de la charge des sinistres survenus sur l'exercice mais non encore déclarés et, le cas échéant, à une évaluation complémentaire de la provision déterminée dossier par dossier. Leur détermination résulte d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel aux jugements d'experts pour estimer la charge à l'ultime.

c.2. Assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance vie ou des contrats financiers avec participation discrétionnaire correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré. Les provisions sont calculées en utilisant des méthodes actuarielles qui incluent des hypothèses portant sur les primes, la performance des actifs financiers, les taux de rachat des contrats et l'évolution des frais généraux. Dans le cas particulier des contrats en unités de compte, la valeur de l'épargne comptabilisée au passif repose sur la valeur des actifs financiers (les unités de compte) détenus en représentation des contrats. Les revalorisations des actifs et des passifs des contrats en unités de compte sont constatées en résultat où elles se neutralisent.

| Filiale d'Attijariwafa bank



RÉSULTATS ANNUELS 2024

Lorsque les chargements sur primes, sur encours ou les prélèvements sur les produits financiers s'avèrent insuffisants pour couvrir les charges de gestion futures, Wafa Assurance enregistre une provision de gestion.

Enfin, une provision pour participation aux bénéfices est comptabilisée lorsqu'une rémunération excédant le minimum garanti est affectée, contractuellement ou réglementairement, aux assurés ou aux souscripteurs de contrats individuels ou collectifs et ne leur a pas été distribuée au cours de la période. Cette provision est, le cas échéant, complétée de la participation aux bénéfices différée qui résulte de l'application du principe de la comptabilité reflet.

d. Application de la comptabilité reflet et participation aux bénéfices différée

Les contrats d'assurance ou d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une "comptabilité reflet" (shadow accounting) conformément à l'option offerte par IFRS 4. Cette comptabilité reflet consiste à enregistrer dans un poste de participation aux bénéfices différée la part des revalorisations positives ou négatives des actifs financiers adossés à ces contrats qui, potentiellement, reviennent aux assurés.

Cette participation aux bénéfices différée est comptabilisée au passif (passifs techniques des contrats) ou à l'actif, selon les mêmes modalités que le sous-jacent : en contrepartie du résultat ou des autres éléments du résultat global.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif les taux de participation estimés sur la base des clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles et de la politique de distribution de la compagnie.

En cas de moins-value latente nette, une participation différée active n'est enregistrée que si son imputation, par entité, sur des participations futures est fortement probable.

e. Test de suffisance des passifs

Wafa Assurance s'assure à chaque arrêté que les passifs des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire comptabilisés (nets des frais d'acquisition reportés correspondants et des immobilisations incorporelles liées) sont suffisants au regard de leurs flux de trésorerie futurs estimés.

Le test de suffisance des passifs à appliquer pour cette vérification doit respecter au minimum les critères suivants définis par la norme :

- prise en compte de l'ensemble des flux de trésorerie futurs contractuels y compris les frais de gestion associés, les commissions ainsi que les options et garanties implicites de ces contrats ;
- si le test fait apparaître une insuffisance, celle-ci est intégralement provisionnée avec incidence en résultat.

En outre, lorsqu'une provision pour insuffisance de prime est comptabilisée dans les comptes locaux (provision pour risque en cours), celle-ci est conservée dans les comptes consolidés.

1.3.2. Revenus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

Primes

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats d'assurance vie et d'investissement avec participation discrétionnaire correspond aux primes des contrats en vigueur durant l'exercice, nettes d'annulation et corrigées des primes à émettre pour la part acquise à des exercices ultérieurs. Le chiffre d'affaires des contrats d'assurance non-vie correspond aux primes émises hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises constituent les primes acquises.

Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- les variations des provisions techniques ;
- l'ensemble des frais supportés dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

1.3.3. Placements des activités d'assurance

a. Classification

Les actifs financiers sont classés dans une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat, qui regroupent les actifs financiers en représentation des contrats en unités de compte. Le Groupe n'a pas désigné à la première comptabilisation par option des titres à la juste valeur par résultat.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance (dits HTM « Held-To-Maturity ») qui correspondent aux titres que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur remboursement ou leur échéance. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe au 31 décembre 2024.
 - Les prêts et créances recouvrent les actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et autres que ceux qui sont classés parmi les actifs détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente.
 - Les actifs disponibles à la vente (dits AFS « Available-For-Sale ») sont ceux que l'entreprise n'a pas l'intention manifeste de céder mais qu'elle pourra être amenée à vendre pour répondre par exemple à des besoins de liquidité. Ils regroupent les actifs financiers qui ne sont pas classés dans les autres catégories.

b. Méthode d'évaluation

Les actifs disponibles à la vente ainsi que les actifs en juste valeur avec variation de juste valeur par résultat sont valorisés ultérieurement à la juste valeur.

La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente sur la période est enregistrée directement en capitaux propres en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

La variation de juste valeur des actifs en juste valeur par résultat est constatée dans le compte de résultat en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

Les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti.

Le groupe Wafa Assurance distingue trois catégories d'instruments financiers :

Catégorie 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif

Catégorie 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation standards reposant sur des paramètres principalement observables.

Catégorie 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant principalement sur des paramètres inobservables.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se présentent par catégorie de juste valeur comme suit :

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2024
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	30.357.460			30.357.460
	Actions et autres titres à revenu variable	18.599.989	8.303.483		26.903.471
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1.581.188			1.581.188
	Total	50.538.636	8.303.483		58.842.119

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2023
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	26 924 533			26 924 533
	Actions et autres titres à revenu variable	16 784 746	7 575 327		24 360 072
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704			1 131 704
	Total	44 840 982	7 575 327		52 416 309

c. Modalités de dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque date d'arrêté des comptes.

c.1. Actifs comptabilisés au coût amorti et instruments de dette disponibles à la vente

Pour les obligations détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente, une dépréciation fondée sur la juste valeur est enregistrée au compte de résultat s'il est probable que les flux de trésorerie ne seront pas pleinement recouverts du fait de l'existence d'une ou plusieurs indications objectives de dépréciation. Pour cela, le Groupe considère divers facteurs (occurrence d'un événement de crédit, faillite de l'entité de référence, défaut de paiement et restructuration, observation de difficultés financières significatives de la contrepartie, concessions significatives consenties au profit de l'emprunteur, etc.).

c.2. Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Le groupe Wafa Assurance détermine à chaque arrêté pour les instruments de capitaux propres disponibles à la vente s'il existe une indication objective de dépréciation caractérisée par :

- une moins-value latente prolongée : une juste valeur inférieure au coût d'acquisition depuis plus de 12 mois ; ou
- une moins-value latente significative : une juste valeur inférieure de plus de 30 % du coût moyen d'acquisition de l'instrument à la date d'arrêté.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, la moins-value latente cumulée comptabilisée jusqu'ici directement en capitaux propres est enregistrée automatiquement en résultat.

1.3.4. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option prévue par IAS 40, le groupe a choisi le modèle d'évaluation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit le groupe à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné, déterminée selon l'expertise à laquelle procède le groupe Wafa Assurance pour son patrimoine immobilier.



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

RÉSULTATS ANNUELS 2024

INFORMATIONS SECTORIELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

	EXERCICE 2024.12						EXERCICE 2023.12					
	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total
Chiffre d'affaires	11 475 402	455 292	239 966	443 065	453 581	13 067 306	11 346 409	437 735	197 116	404 766	338 096	12 724 122
Résultat opérationnel	1 066 733	70 460	5 042	41 659	-157	1 183 737	779 306	71 964	14 263	33 139	3 342	902 014
Impôts sur les sociétés	-196 289	-32 185	-5 247	-4 173	-164	-238 058	-170 922	-29 460	-2 769	-607	-84	-203 841
Capitaux propres part du groupe	11 072 870	109 600	116 905	-159 635	-159 315	10 980 425	9 074 559	51 045	-7 281	89 763	24 419	9 232 504
Résultat net part du groupe	790 199	20 991	2 861	38 442	1 267	853 761	601 620	23 386	9 703	32 532	3 258	670 499
Dettes de financement	110					110	3 836					3 836
Placements	56 209 223	2 383 019	565 470	755 441	588 866	60 502 020	49 880 994	2 291 332	321 163	909 892	632 127	54 035 509
Actifs incorporels	143 816	1 400	203	3 272	2 066	150 757	131 855	1 879	159	424	1 428	135 746
Actifs corporels	228 956	5 139	4 021	3 195	2 446	243 757	223 256	4 980	4 431	8 284	2 911	243 861
Autres actifs non courants	15 933	3 215	15		0	19 164	29 827	3 362	16		0	33 205
Total Actif	66 716 873	2 871 675	787 265	987 092	853 667	72 216 572	59 457 432	2 633 018	601 896	1 134 554	888 074	64 714 974

INFORMATIONS SECTORIELLES PAR PAYS - EN KMAD

	EXERCICE 2024.12						EXERCICE 2023.12					
	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total
Chiffre d'affaires	11 475 402	455 292	239 966	443 065	453 581	13 067 306	11 346 409	437 735	197 116	404 766	338 096	12 724 122
Résultat opérationnel	1 066 733	70 460	5 042	41 659	-157	1 183 737	779 306	71 964	14 263	33 139	3 342	902 014
Impôts sur les sociétés	-196 289	-32 185	-5 247	-4 173	-164	-238 058	-170 922	-29 460	-2 769	-607	-84	-203 841
Capitaux propres part du groupe	11 072 870	109 600	116 905	-159 635	-159 315	10 980 425	9 074 559	51 045	-7 281	89 763	24 419	9 232 504
Résultat net part du groupe	790 199	20 991	2 861	38 442	1 267	853 761	601 620	23 386	9 703	32 532	3 258	670 499
Dettes de financement	110					110	3 836					3 836
Placements	56 209 223	2 383 019	565 470	755 441	588 866	60 502 020	49 880 994	2 291 332	321 163	909 892	632 127	54 035 509
Actifs incorporels	143 816	1 400	203	3 272	2 066	150 757	131 855	1 879	159	424	1 428	135 746
Actifs corporels	228 956	5 139	4 021	3 195	2 446	243 757	223 256	4 980	4 431	8 284	2 911	243 861
Autres actifs non courants	15 933	3 215	15		0	19 164	29 827	3 362	16		0	33 205
Total Actif	66 716 873	2 871 675	787 265	987 092	853 667	72 216 572	59 457 432	2 633 018	601 896	1 134 554	888 074	64 714 974

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - COMPTES CONSOLIDÉS

forvis
mazars

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

pwc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

Wafa Assurance

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS PROVISOIRES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée de la société Wafa Assurance et ses filiales (Groupe Wafa Assurance), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres, le tableau consolidé des flux de trésorerie, ainsi qu'une sélection de notes annexes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 11 277 518 dont un bénéfice net de KMAD 904 819 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Wafa Assurance arrêtés au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes.

Casablanca, le 25 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars

forvis
mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23

Taha Ferdaous
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - 7ème Etage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 42 34 23
R: +212 (0) 5 22 42 34 23
IF: 1103706 - TCSA: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

Filiale d'Attijariwafa bank